

Sécuriser les procédures

Code
510029

Durée
1 jour / 7 heures

Tarif Inter*
1 279 € HT

*Repas inclus (en présentiel)

PUBLIC

DRH – RRH – Gestionnaires RH – Directeurs juridiques – Directeurs généraux – Directeurs administratifs et financiers – Responsables relations sociales – Juriste en droit social

PRÉ-REQUIS

Aucun prérequis nécessaire

NIVEAU D'EXPERTISE

Expertise

LES POINTS FORTS

Cette formation est éligible au financement via le CPF dans le cadre du bloc 6 du titre Manager du développement des ressources humaines (RNCP 35604)

Intégration permanente des évolutions législatives et jurisprudentielles

Conseils personnalisés d'un formateur issu d'un grand cabinet d'avocats et expert en restructuration

Formation qui alterne apports théoriques et exercices pratiques

MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Dispositif de formation structuré autour du transfert des compétences
- Acquisition des compétences opérationnelles par la pratique et l'expérimentation
- Apprentissage collaboratif lors des moments synchrones
- Parcours d'apprentissage en plusieurs temps pour permettre engagement, apprentissage et transfert
- Formation favorisant l'engagement du participant pour un meilleur ancrage des enseignements

SATISFACTION ET EVALUATION

- L'évaluation des compétences sera réalisée tout au long de la formation par le participant lui-même (auto-évaluation) et/ou le formateur selon les modalités de

Objectifs pédagogiques

- Identifier les étapes de la procédure de licenciement économique
- Détailler les étapes de la mise en place d'un plan de sauvegarde de l'emploi
- Déterminer les mesures alternatives envisageables et le coût du licenciement

Programme de la formation

Engagement

Vous vous engagez dans votre formation. Connectez-vous sur votre espace participant et complétez votre questionnaire préparatoire. Votre formateur recevra vos objectifs de progrès. Auto-évaluez vos compétences pour suivre vos progrès à l'issue de votre formation.

Identifier les étapes de la procédure de licenciement économique

Articuler GEPP et licenciement économique

- Comment procéder à cette articulation ?
- Que faut-il négocier exactement ? Quand ?
- Quiz : articulation GEPP et licenciement économique

Cerner son environnement juridique

- Circonstances pouvant justifier un licenciement économique (collectif, individuel)
- Extension des causes économiques de licenciement
- Sanctions en cas d'erreur de qualification ou d'insuffisance de justification
- Quiz : causes valides de licenciement et critères objectifs pouvant caractériser les difficultés économiques

Préparer le projet de licenciement économique

- Décompte des effectifs et préparer le dossier
- Les interlocuteurs internes et externes
- Les mesures pratiques conservatoires
- Cas pratique : préparer le projet et identifier les écueils à éviter

la formation.

- Evaluation de l'action de formation en ligne sur votre espace participant :
 - ▶ A chaud, dès la fin de la formation, pour mesurer votre satisfaction et votre perception de l'évolution de vos compétences par rapport aux objectifs de la formation. Avec votre accord, votre note globale et vos verbatims seront publiés sur notre site au travers d'Avis Vérifiés, solution Certifiée NF Service
 - ▶ A froid, 60 jours après la formation pour valider le transfert de vos acquis en situation de travail
- Suivi des présences et remise d'une attestation individuelle de formation ou d'un certificat de réalisation

ACCOMPAGNEMENT FORMATION À DISTANCE

En cas de nécessité, une assistance technique et pédagogique est joignable entre 8h30 et 18h (jours ouvrés):

- par téléphone : 01 83 10 10 10
- par mail : care-formation@lefebvre-dalloz.fr

Une réponse immédiate est apportée ; si besoin, le demandeur est mis en relation avec un expert dans un délai maximum de 48h.

Respecter ses obligations en matière de reclassement

- Préparer et organiser le recueil des offres
- Comment les formaliser ?
- Étude de cas : analyser les derniers exemples issus de la jurisprudence

Détailler les étapes de la mise en place d'un plan de sauvegarde de l'emploi

Identifier si un PSE est un plan unilatéral de l'employeur ou accord collectif majoritaire

- Homologation de l'administration ou accord collectif majoritaire : quelles options ?
- Homologation : calendrier et délais, pouvoir de la DRIEETS
- Accord collectif : consultation du CSE, relations avec l'inspection du travail, expertises
- Conditions pour licencier avant un transfert d'entreprise
- Quiz interactif : les délais d'homologation selon l'option choisie

Etablir et mettre en œuvre l'ordre des licenciements

- Compétence professionnelle et critères d'ordre
- Peut-on privilégier certains critères ?
- Brainstorming : définir l'ordre des licenciements

Intégrer les éléments nécessaires au PSE

- Procédure à respecter
- Contrat de sécurisation professionnelle : procédure et mode de financement
- Congé de reclassement : quelle durée retenir ?
- Quiz interactif : éléments à intégrer pour un PSE

Réaliser le contrôle, le suivi et la contestation du PSE

- Intervention de l'autorité administrative
- Rôles du CSE, des syndicats et des salariés
- Contestation du PSE : quelle est la juridiction compétente ? Quid du PSE multisite ?
- Réintégrer les salariés en cas de nullité du plan
- Cas pratique : contrôler, suivre et gérer la contestation d'un PSE

Déterminer les mesures alternatives envisageables et le coût du licenciement

Identifier les mesures alternatives au licenciement

- Mise en œuvre d'un plan de départs volontaires
- Accords de performance collective, APLD...
- Formation, mobilité interne, organisation du temps de travail : marge de manœuvre
- Quid du recours à la rupture conventionnelle ?

- Quid des ruptures conventionnelles collectives ?
- Quiz interactif : selon le cas avancé, déterminer la mesure alternative au licenciement adaptée

Déterminer le coût du licenciement

- Régime social et fiscal des indemnités
- Evaluation, maîtrise du coût et des délais d'un PSE
- Cas pratique : calculer le coût du licenciement pour motif économique

Transfert

Votre parcours de formation se poursuit dans votre espace participant. Connectez-vous pour accéder aux ressources, auto-évaluer vos compétences acquises pendant votre formation et faciliter la mise en œuvre de vos engagements dans votre contexte professionnel.

A noter

... —————

En amont et en aval de la formation, le positionnement pédagogique sera effectué à l'aide d'un questionnaire d'auto-positionnement.

Prochaines sessions

...

PARIS

- 7 Oct. 2026 – Session Garantie
- 16 Déc. 2026

A DISTANCE

- 7 Oct. 2026 – Session Garantie
- 16 Déc. 2026

